

Voyages et loisirs

Safety First.

Couverture pour vos loisirs
et vos voyages.

En coopération avec:

Hotelplan

th travelhouse

tp tourisme
pour tous

Optez pour 365 jours de protection
loisirs et voyages. Dans le monde entier,
y compris en Suisse.

Safety Trip 365/Assurance voyage annuelle

	Basic	Confort		Exclusif	
	Personne individuelle	Personne individuelle	Famille	Personne individuelle	Famille
Prix du voyage jusqu'à	5 000	15 000	30 000	30 000	60 000
Prime	107	138	224	245	399
Aperçu des prestations					
Durée d'assurance	365 jours	365 jours	365 jours	365 jours	365 jours
Champ d'application	monde entier	monde entier	monde entier	monde entier	monde entier
Frais d'annulation	5 000	15 000	30 000	30 000	60 000
Frais de dossier	incl.	incl.	incl.	incl.	incl.
Aide SOS, rapatriement inclus	illimité	illimité	illimité	illimité	illimité
Helpline 24 h/24	incl.	incl.	incl.	incl.	incl.
Blocage des cartes de crédit et des téléphones portables	incl.	incl.	incl.	incl.	incl.
Avance de frais en cas d'hospitalisation à l'étranger	5 000	5 000	5 000 ¹	5 000	5 000 ¹
Protection loisirs	1 000	1 000	1 000 ¹	1 000	1 000 ¹
Prestations complémentaires suite à une grossesse	7 500	7 500	15 000	7 500	15 000
Retards de vol	1 000	1 000	1 000 ¹	1 000	1 000 ¹
Frais médicaux et d'hospitalisation ²	–	–	–	1 000 000	1 000 000 ¹
Chien et chat	–	–	–	incl.	incl.
Bagages	–	–	–	3 000	5 000
Aide SOS au domicile	–	–	–	incl.	incl.
Voyage de remplacement	–	–	–	selon prix du voyage	selon prix du voyage
Aide en cas d'insolvabilité d'une compagnie aérienne et d'un prestataire	–	–	–	2 000	2 000 ¹
Éruptions volcaniques et catastrophes naturelles	–	–	–	2'000	2'000 ¹

¹ Par personne. ² âge limite: 79 ans.

Assurance famille: l'assurance famille couvre toutes les personnes vivant dans le même ménage ou en colocation. En font partie leurs enfants mineurs ainsi que les enfants mineurs en vacances ou recueillis.

Concluez une couverture d'assurance complète pour un seul voyage.

Safety Trip 62/assurance multirisques

	A	B	C	D
Prix du voyage jusqu'à	700	2 000	4 000	6 000
Prime	41	69	89	132 ⁴
Aperçu des prestations				
Durée d'assurance (durée du voyage)	62 jours	62 jours	62 jours	62 jours
Champ d'application	monde entier	monde entier	monde entier	monde entier
Frais d'annulation	700	2 000	4 000	6 000
Aide SOS, rapatriement inclus	illimité	illimité	illimité	illimité
Helpline 24 h/24	incl.	incl.	incl.	incl.
Blocage des cartes de crédit et des téléphones portables	incl.	incl.	incl.	incl.
Avance de frais en cas d'hospitalisation à l'étranger	5 000	5 000	5 000	5 000
Prestations complémentaires suite à une grossesse ³	incl.	incl.	incl.	incl.
Retards de vol	1 000	1 000	1 000	1 000
Prime pack sans souci (Safety Trip 62 + pack supplémentaire)	80	108	128	171 ⁴

³ Ces prestations sont limitées aux frais d'annulation / sommes d'assurance.

⁴ Dans ce cas, l'assurance annuelle Safety Trip 365 peut s'avérer intéressante puisqu'elle vous permet de bénéficier en plus de la couverture loisirs.

Pack sans souci: le pack sans souci inclut les prestations de l'assurance Safety Trip 62 et celles du pack supplémentaire.

Pack supplémentaire

Prime	39
Aperçu des prestations	
Durée d'assurance (durée du voyage)	62 jours
Champ d'application	monde entier
Frais médicaux et d'hospitalisation ²	1 000 000
Chien et chat	incl.
Bagages	2 000
Aide SOS au domicile	incl.
Voyage de remplacement	selon prix du voyage
Couverture contre l'insolvabilité d'une compagnie aérienne ou d'un prestataire	2 000
Éruptions volcaniques et catastrophes naturelles	2 000

² âge limite: 79 ans.

Choisissez l'assurance complémentaire idéale pour votre programme de voyage individuel.

Garantie de franchise pour les véhicules de location

Véhicules de tourisme et motocycles	
Prime par jour	5
Somme d'assurance	10 000
Champ d'application	monde entier
Durée d'assurance	en fonction de la durée de la location
Camping-cars, motorhomes et 4x4	
Prime par jour	11
Somme d'assurance	10 000
Champ d'application	monde entier
Durée d'assurance	en fonction de la durée de la location



Nos prestations d'assurance.

Frais d'annulation

Nous prenons en charge vos frais d'annulation si vous devez renoncer à votre voyage, entre autres, pour les raisons suivantes:

- maladie grave, accident ou décès
- absence du remplaçant direct au poste de travail
- dommage à vos biens causé à votre domicile par un événement naturel
- début imprévu d'un nouvel emploi
- licenciement sans faute par l'employeur.

Aide SOS

Votre couverture d'assurance mondiale pour les incidents de voyage, partout où vous avez besoin d'une aide professionnelle.

- Helpline gratuite 24 h/24
- Transport d'urgence au lieu de domicile (couverture illimitée)
- Action de de recherche et de sauvetage
- Blocage du portable et de la carte de crédit
- Retour imprévu en raison d'une situation de danger concrète dans le pays de destination par suite de troubles de tout genre ou de catastrophes naturelles
- Partie non utilisée de l'arrangement en cas d'interruption anticipée du séjour
- Visite à l'hôpital à l'étranger par une personne proche
- Avance de frais en cas d'hospitalisation à l'étranger

Protection loisirs

L'assurance annuelle Safety Trip 365 vous assure également pendant vos loisirs. La couverture d'assurance s'applique notamment aux billets de concerts, forfaits de ski, frais d'inscription à une course à pied urbaine, excursions de courte durée sans nuitée, etc.

Frais médicaux et d'hospitalisation

Le complément optimal aux prestations de votre caisse-maladie suisse en cas d'accident ou de maladie à l'étranger. Particulièrement recommandé pour les voyages dans les pays où les frais de traitement sont élevés (Etats-Unis, Canada, Australie, par exemple). Âge limite: 79 ans.

Prestations complémentaires suite à une grossesse

Les prestations complémentaires suite à une grossesse sont assurées si un vaccin présentant un risque pour l'enfant à naître est exigé pour le lieu de destination ou si la date du retour se situe après la 24^e semaine de grossesse.

Chien et chat

En cas d'annulation ou d'interruption de votre voyage suite à la maladie, l'accident ou le décès de votre compagnon à quatre pattes, nous prenons en charge les frais qui en résultent.

Offres complètes pour chiens et chats

www.wau-miau.ch

Bagages

Pendant le voyage, vos bagages personnels sont assurés à leur valeur vénale et sans franchise contre le vol, le détournement, l'endommagement et la perte. Si vos bagages arrivent à destination avec un retard important (au moins 6 heures), nous prenons en charge les frais de vos achats de première nécessité (articles de toilette, etc.).

Voyage de remplacement

Si vous devez être rapatrié-e avec assistance médicale pendant vos vacances, vous avez droit à un voyage de remplacement.

Informations et aspects juridiques

L'assureur est l'Européenne Assurances Voyages ERV, succursale d'Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA, dont le siège est situé à Bâle, Suisse.

Vous trouverez l'étendue détaillée des prestations, des exclusions de votre assurance et des franchises dans la police d'assurance ainsi que dans les Conditions générales d'assurance (CGA), qui sont déterminantes dans tous les cas.

Vous trouverez de plus amples informations ici:



Sinistre

Afin de pouvoir vous fournir la meilleure aide possible en cas d'urgence, nous vous invitons à contacter notre Centrale d'alarme au +41 848 405 405. Le numéro gratuit +800 4005 4005 n'est pas disponible dans tous les pays.

Les déclarations de sinistres peuvent également nous être transmises par voie électronique. Veuillez numériser vos documents et les envoyer par courriel à sinistres@erv.ch. Des formulaires de sinistre utiles sont disponibles sur notre site Internet www.erv.ch/sinistre.

Conseil: plus vous décrivez et documentez l'incident de façon détaillée, plus nous serons en mesure de traiter votre dossier rapidement.

La franchise appliquée à chaque sinistre est la suivante:

- Personne individuelle: 10%, mais au min. CHF 50 et au max. CHF 300
- Famille: 10%, mais au min. CHF 100 et au max. CHF 600

Sommes d'assurance et primes maximales en CHF. Toutes les primes s'entendent droit de timbre fédéral inclus. État au mois de novembre 2024. Sous réserve de modification des prestations et des primes. Le/la proposant-e confirme avoir lu et accepté les Conditions générales d'assurance et les informations de l'intermédiaire qui y sont contenues, selon l'art. 45 de la loi sur la surveillance des assurances (LSA).

Votre assureur est ERV, une succursale d'Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA, www.erv.ch, info@erv.ch, tél. 058 275 27 27.